



Vol voiture et absence controle technique

Par **santoryu**, le **22/02/2013 à 13:09**

BonjourrrrrJ'ai acheté mon vehicule neuf et je me le suis fait volé le 08/02/2013 alors qui venait d'avoir 4 ans le 02/02/2013 soit 6 jour avant le vol.J'ai envoyé une lettre à l'assurance en leur disant que je n'avait pas eu le temps de le faire et qu'il peuvent voir que ma voiture etait bien entretenu elle venait de sortir de revision chez bmw le 25/02/2013 facture fourni à l'assurance est ce que sa va beaucoup joué sur le chiffrage de la voiture?rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **22/02/2013 à 19:22**

bonjourrrrrIl faut en premier lieu relire attentivement vos conditions générales pour vérifier s'il n'y a pas une petite clause d'exclusion.rnrn<http://www.argusdelassurance.com/jurisprudences/actualite/les-consequences-du-defaut-de-controle-technique-sur-le-contrat-d-assurance.53311>rnle lien ci-dessus vous donnera un apreçu